



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

CURSUS

MUSIQUES AMPLIFIÉES & URBAINES

CURSUS MUSIQUES AMPLIFIEES & URBAINES

3^e Cycle Renforcé

Le Diplôme d'Études Musicales de Musiques amplifiées & urbaines comprend entre **six** et **sept Unités de Valeur** distinctes, plus un cycle de conférences, que l'élève répartit sur l'ensemble de son cursus en accord avec l'équipe pédagogique.

1 UV de Formation Musicale

L'UV de Formation Musicale comprend **trois modules obligatoires** et deux modules optionnels.

1.1 Module codes et langages

- Enseignant référent : Guillaume Fenoy
- Durée : une heure et demie par semaine
- Évaluation : évaluation continue et contrôle de fin d'année

1.2 Module écriture de texte et improvisation vocale

- Enseignant référent : Giacomo Spica en partenariat avec l'Association CRA-P
- Durée : une heure et demie par semaine
- optionnel pour les étudiants qui ne sont pas inscrits à CRA-P
- Évaluation : évaluation continue

1.3 Module MAO

- Enseignant référent : Guillaume Dussably
- Durée : une heure et demie par semaine
- il est optionnel pour les étudiants qui ne sont pas inscrits à CRA-P
- Évaluation : évaluation continue

1.4 Modules optionnels

1.4.1 Initiation au clavier

- Enseignant référent : Philippe Madile,
- Durée : une heure par semaine
- Évaluation : évaluation continue

1.4.2 Formation musicale (voir proposition avec les enseignants)

1.4.3 Production/arrangement

- Enseignant référent : Thomas Picot
- Durée : en fonction du projet de l'étudiant
- Évaluation : réalisation du contrat défini entre le professeur et l'étudiant

2 UV Culture

- Enseignant référent : Louis Chrétiennot
- Durée : une heure et demie par semaine
- Évaluation : évaluation continue et **rédaction d'un mémoire** en deuxième année, présenté lors des épreuves devant le jury terminal

3 UV Studio

- Enseignant référent : Guillaume Dussably
- Durée : trois heures par semaine
- Évaluation : évaluation continue et contrôle en fin d'année

4 UV Grande formation

- Enseignants référents : Gilles Laval, Giacomo Spica et Thomas Picot
- Durée : deux heures par semaine
- Évaluation : prestations scéniques et évaluation continue

5 UV Projet personnel

Cf. contrat de Projet personnel

6 UV Petite formation

- Durée : une heure par semaine
- l'étudiant mène un projet artistique de son choix, au sein d'une formation n'excédant pas cinq participants
- Évaluation : prestation scénique lors des épreuves devant le jury terminal, qui évalue notamment la pertinence artistique et la maîtrise des différents paramètres inhérents à la proposition (son, jeu instrumental, gestion du groupe, scène...)
- cette épreuve ne peut intervenir qu'**une fois validées l'ensemble des autres UV**
- les **cours d'instrument** font l'objet d'une évaluation continue par le professeur référent

7 UV Théâtre

Cf. notice infra p. 5

- Enseignant référent : Caroline Boisson
- cette UV est **obligatoire pour les chanteurs/tchatteurs**
- elle est optionnelle pour les autres étudiants du département

8 Conférences

Les étudiants doivent assister à 12 conférences de culture du cycle « généralistes » pendant leur parcours